

Dates d'ouvertures 2018 hébergements:

Parc locatif du 23/12 au 15/10

Info

Draps et linge de maison non fournis.

Compris 1 voiture sur l'emplacement

Habitation non-fumeur.

Equipement

Télévision. Micro-ondes. Cafetière. Grille-pain. Salon de Jardin, barbecue l'été. Couverture, couette et oreiller ; alèses fournies. Terrasse semi couverte sur toutes locations. Parasol pour Chalet

Les Plus des mobil- homes

Entrée piscine en été non couverte de Luz St Sauveur : 1 acheté=1 offert prix de vente 2 euros en 2017

Supplément

Personne Supplémentaire : 6 euros/ jours

Seconde voiture = 1.50 €/j

Taxe de séjour en plus de 0.54 € + de 18 ans par jour et par personne

Parure de Draps coton : 8 € par lit, drap de bain 3 €, housse couette 6 €,

Location lit bébé 15 €, chaise haute 13€.

Sur demande avant signature contrat:

Petit chien moins 5 kilos: du 28/04 au 28/07 et du 18/08 au 15/10 prix 2,30 €/jour ,.

(Sauf catégorie 1 et 2) carnet de santé, vaccin à jour. Sur modèle Evo 29 TI et Océane

Electricité et branchement * du 01/12 au 30/04 inclus dans le tarif

Compris branchement/jour = 10 € / les 2 chambres

12 € / les 3 chambres/ 16 € le 3 chambres luxe

(Supplément 0.30 le KW)

Assurance annulation Nuitée = 2.10 € la semaine 14.70 € en option

Réduction non cumulable

Séjour duo 23/12 au 07/07 du 25/08 au 14/10 = 10%

Horaires

Arrivée de 16h à 22h, départ de 8h à 10h.

Fin de semaine : Arrivée le vendredi de 17h à 22h; départ le dimanche avant 12h.

Réservation

Acompte 25% du montant de la location + 8 € de frais de dossier, 2.60 € court séjour..

Le solde du séjour = 30/j avant la date d'arrivée

Paiement : chèque, carte bancaire ou chèques vacances.

Vente à distance : sur le site avec paiement sécurisé en ligne sur www.campinglehounta.com

Jour d'arrivée : samedi ou dimanche aux vacances scolaires en été.

Jour d'arrivée : libre autres dates.

Dépôt de garantie : 200 € par chèque ou espèces.

Horaires du bureau

Ouverture du bureau : 07/07 au 27/08 = 8h à 12.30 h et 14h à 20h

Autres dates = 9h à 11h et de 17h à 19h.

Fermeture du bureau : entre 12.30 et 14h°et le dimanche après-midi hors saison.

Barrières

Libre circulation des véhicules de 7h à 23h15

Adresse/

Mme Chataigné Evelyne Camping Le Hounta *** le Village

65120 SASSIS tél/05 62 92 95 90 OU 06 30 60 91 59

Prix semaine Nombre de pers incluse Dans le tarif	23/12 > 07/01	01/02 > 30/03	31/03 > 27/04	28/04 > 06/07	07/07 > 27/07	28/07 > 17/08	18/08 > 24/08	25/08 > 31/08	01/09 > 14/09	15/09 > 12/10
MOBIL-HOME 4/5 OCÉANE SAVANAH CHALET BOIS BASSIA 4 pers.	567	567	420	308	462	539	490	301	273	252
MOBIL-HOME 2/3 EVO 29TI 3 pers.			392	280	434	511	448	273	245	224
MOBIL-HOME 3/5 CESTREDE PMR 4 pers.				308	462	539	490	301	273	252
MOBIL-HOME 5/6 ANTAROUYE 5 pers.	609	609	497	392	511	588	539	350	280	259
MOBIL-HOME 6/7 MAUCAPERALUXE 6 pers	714	714	581	462	588	658	595	420	406	406

Prix nuit >=2 nuits	23/12 07/01	01/02 28/02	01/03 31/03	01/04 30/04	01/05 07/07	15/09 15/10
MOBIL-HOME 3 Pers 2 chambres				80	65	65
MOBIL 4 pers . 2 chambres	90	90	90	80	70	70
MOBIL-HOME PMR 4 pers 2 chambres				75	70	70
MOBIL-HOME 5 pers. 3 chambres	97	97	97	87	77	77
MOBIL-HOME LUXE 6 pers. 3 chambres 2 douches	127	127	127	110	110	110

La décision du lieu de destination et de l'hébergement se prend bien souvent longtemps à l'avance
Entre-temps de nombreux événements peuvent survenir, vous empêchant de vous rendre sur les lieux de vacances:
hospitalisation - licenciement - maladie grave - décès de l'un de vos proches etc..
L'acompte ou la totalité de la location versée ne vous seront malheureusement pas remboursés...
En souscrivant notre contrat annulation: " ASSURANCES AXELLIANCE couvre les conséquences de ces événements et
c'est aussi l'assurance de prévoir en toute sérénité le déroulement de vos vacances...

CAMPING TARIFS 2018 du 01/02 au 15/10

De 14h à 12h	TARIFS 1 01/07 > 31/08 01/02 > 30/04	TARIFS 2 01/05 > 30/06 01/09 > 15/10
Forfait NATURE 2 pers. + 1 toile ou caravane ou c.car + 1 voiture	14.70 €	12.00 €
Forfait BERGÈRE 1 pers. + 1 toile ou caravane ou c.car + 1 voiture	12.00 €	9.50 €
Forfait RANDO 2 pers. + 1 toile (sans voiture, 1 nuit maxi)	9.50 €	9.50 €
Forfait BASIC 2 AMP.440 watt 2 pers. + 1 toile ou caravane ou c.car + 1 voiture	16.60 €	13.90 €
Forfait COFFEE 4 AMP.880 watt 2 pers. + 1 toile ou caravane ou c.car + 1 voiture	18.40 €	15.80 €
Forfait HIVERS 6 AMP.1320 watt 2 pers. + 1 toile ou caravane ou c.car + 1 voiture	20.30 €	17.60 €
Forfait LUXE 10 AMP 2200 watt 2 pers. + 1 toile ou caravane ou c.car + 1 voiture	24.00 €	21.30 €
Personne + 7 ans	4,10 €	4.10 €
Personne 2 à 6 ans	2,80 €	2,80 €
Enfant - 2 ans	Gratuit	Gratuit
Voiture supplémentaire	1,70 €	1,70 €
Petite toile supplémentaire	1,70 €	1,70 €
Visiteur	1,00 €	1,00 €
Chien	1,00 €	1,00 €
Taxe de séjour (jour/pers. + 18 ans)	0,54 €	0,54 €
Garage mort	9.00 €	2.00 €

Dates d'ouverture 01/02 au 15/10 emplacements:

Haute saison : 01/02 au 30/04

01/07 au 31/08

Basse saison : 01/05 au 30/06

01/09 au 15/10

Les Plus

Entrée piscine non couverte de Luz St Sauveur :

1 acheté=1 offert prix de vente 2 euros (02/07 au 31/08) en 2017

Horaires

Les arrivées se font à partir de 14h jusqu'à 20h.

Les départs avant 12h.

Horaires du bureau

Ouverture du bureau : 07/07 au 27/08 = 8h à 12.30 h et 14h à 20h

Autres dates = 9h à 11h et de 17h à 19h.

Fermeture du bureau : entre 12.30 et 14h°et le dimanche après-midi hors saison.

Réservation

25% du total du séjour + 4,20 € de frais de dossier.

Paiement par chèque, virement, carte bancaire ou chèques vacances.

Vente à distance, réservation sur le site avec paiement sécurisé en ligne

www.campinglehounta.com.

Assurance annulation 11 € de 1 à 30 jours.

Animal (sauf catégorie 1 et 2) maxi 2

Carnet de vaccination à jour, nous préciser la race avant le séjour..

Tenu en laisse obligatoire chien ou chat.

Veillez mettre dans un sac poubelle les déjections de vos animaux.

Barrières

Libre circulation des véhicules de 7h à 23h15.

Télécommande/ caution de 30 € en espèces ou chèque vous sera demandée lors de votre arrivée.

Forfait Curiste Balnéothérapie*long séjour:

Offre ne pouvant accepter d'autres réductions.

Réduction de 10% sur les forfaits « Camping »

Camping LE HOUNTA *** TOURISME

125 emplacements 41 CC et GCC / 84 nus DDC du 28/06/2017

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION D'EMPLACEMENT

Caution badge : une caution de 30 euros vous sera demandée lors de votre arrivée.

Horaire : Arrivée à 14h , départ avant 12 h

Païement :

La réservation deviendra effective dès que le locataire aura payé le montant de l'acompte, soit environ 25% du séjour

Le solde sera versé en règle générale le jour de l'arrivée

Si le locataire retarde son arrivée, il doit en aviser le propriétaire et lui faire parvenir le solde du séjour pour la date du début de la location d'emplacement initialement prévue.

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION MOBIL/ CHALET

Supplément électrique pour locatif.

Electricité et branchement hivers * du 01/12 au 30/04 inclus dans le tarif

jour = 10 € / les 2 chambres 12 € les 3 chambres/ 16 € le 3 chambres luxe (Supplément 0.30 le KW)

Horaire : Arrivée à 16h , départ avant 10 h

Utilisation des lieux :

Le locataire fera bon usage de la location, conformément à la destination des lieux .A son départ, le locataire s'engage à laisser le logement aussi propre qu'il l'aura trouvé à son arrivée. Le locataire ne peut en aucun cas bénéficier à des tiers, sauf accord du propriétaire.

Dépôts de garantie :

Le montant du dépôt de garantie sera de 200 euro pour les locations à la semaine et de 100 euros pour les nuitées.

.Il sera restitué au locataire après le départ, en cas de dégradations du logement ou de pertes, occasionnées par le

locataire, le montant de ce dépôt sera minoré du coût de remise en état ou des frais de remplacement, et ce dans un délai maximum de deux mois.

Cas particuliers :

Si le nombre des locataires dépasse la capacité d'accueil indiquée sur le contrat, et sans accord préalable ; le propriétaire se réserve le droit de refuser les locataires supplémentaires, ou de percevoir une majoration.

Etat des lieux et inventaire :

L'état des lieux et l'inventaire des divers équipements seront faits au début et à la fin du séjour par le propriétaire et le locataire.

Païement :

La réservation deviendra effective dès que le locataire aura payé le montant de l'acompte, soit environ 25% du séjour

Le solde sera versé en règle générale le jour de l'arrivée .sauf pour les locations de juillet et août ou le solde sera encaissé

30 jours avant Si le locataire retarde son arrivée, il doit en aviser le propriétaire et lui faire parvenir le solde du loyer pour la date du début de la location initialement prévue.

Assurances : Le locataire est tenu d'assurer le logement qui lui est loué (pour ses affaires personnelles). Il doit donc vérifier si son contrat d'habitation principale prévoit l'extension villégiature (location de vacances). Dans l'hypothèse contraire, il doit demander à son assureur l'extension de la garantie ou bien souscrire un contrat particulier, au titre de la clause villégiature.

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION D'EMPLACEMENT ET MOBIL/ CHALET

Dispositions générales :

Le locataire ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'expiration de la période de location initialement prévue sur le contrat, sauf accord du propriétaire.

Animaux :

La présence d'animaux familiers, malgré le refus du propriétaire, entraînera la rupture immédiate du présent contrat

Interruption du séjour :

En cas Interruption du séjour par le locataire et si la responsabilité du propriétaire n'est pas mise en cause, il ne sera procédé à aucun remboursement, hormis le dépôt de garantie.

Conditions d'annulation :

Toute annulation doit être notifiée par une lettre recommandée

1 - En cas d'annulation, il vous sera retenu, ou vous resterez devoir :

- les frais de réservation et d'assurance (si souscription)

à titre d'indemnité de rupture du contrat :

- un montant égal à votre acompte, si vous annulez plus de 30 jours avant la date prévue d'arrivée,

- un montant égal au total du séjour, si vous annulez moins de 31 jours avant la date prévue d'arrivée, ou si vous ne vous présentez pas à cette date.

2 - Une assurance annulation peut être souscrite.

Cette assurance vous rembourse l'indemnité de rupture du contrat ci-dessus indiquée, selon conditions prévues au contrat

Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping.

Litiges ou réclamations : Il est recommandé de s'adresser au propriétaire du CAMPING.

Le fait de réserver par Internet ou courrier vaut acceptation sans réserve de conditions.